



Nous Claude  
les  
amoureux

Je ne l'ai jamais tenuis et  
je pense qu'il voudrait mieux  
ne pas réveiller le chat qui  
dort

Es-tu d'accord.

2006.01.05

Personnellement  
je suis d'accord

## Note

DESTINATAIRE : Monsieur Antoine Robitaille, ing. s.-m.a.  
Direction générale de Montréal et de l'Ouest

EXPÉDITEUR : Henri Gilbert  
Direction de l'Île-de-Montréal

DATE : Le 17 mars 2005

OBJET : Supplément supérieur à 1 000 000 \$  
Contrat 5230-03-0909 // 1500  
Constructions Louisbourg Ltée

*f. Lesses*

*Demande de crédit  
additionnel*

Tel que prévu à l'article 7 de l'instruction technique 11.1, (Autorisation ministérielle CO), nous vous transmettons, pour information et pour fins de suivi par le Ministre, un CO supplémentaire au montant de 2 618 000 \$ et les notes explicatives s'y rattachant, relatifs au contrat de Constructions Louisbourg Ltée pour couvrir le coût des ouvrages non prévus au contrat ainsi que le coût pour le dépassement des quantités d'ouvrages prévus au contrat dans le Rond-Point du boulevard l'Acadie, dans la municipalité de Montréal.

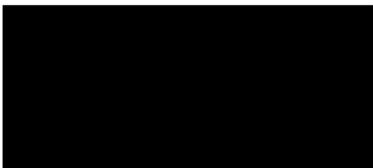
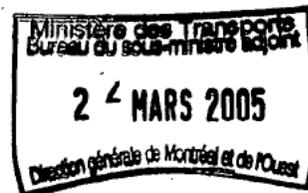
Si d'autres informations vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à me contacter.



HENRI GILBERT

HG/va

p.j.



**AUTORISATION MINISTÉRIELLE (CO)**

Préf.	Numéro de référence
0 3	5 2 4 2 5 1

Unité administrative Direction de l'Île-de-Montréal	Centre de gestion 5210	Dossier 5230-03-0909
Identification du programme Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier		<b>MONTANT TOTAL</b>
Sous-programme Amélioration réseau routier		2 618 000,00 \$

**Objet de la demande**  
**SUPPLÉMENT** au contrat de Constructions Louisbourg Ltée, située au [REDACTED] pour couvrir le coût des ouvrages non prévus au contrat ainsi que le coût pour le dépassement des quantités d'ouvrages prévus au contrat, dans le Rond-Point du boulevard l'Acadie, dans la municipalité de Montréal, CEP de Laurier-Dorion, Acadie et Mont-Royal, MRC de la Communauté urbaine de Montréal.

**Détails ou justification de la demande**  
**CO SUPPLÉMENTAIRE**

**EXPLICATIONS DES COÛTS ADDITIONNELS (suite)**

**Supplément pour ouvrages non prévus au contrat**

Supplément requis pour travaux non prévus au contrat

Un montant supplémentaire d'environ 350 000,00 \$ est requis pour payer la réalisation de travaux non prévus au contrat. Ces travaux sont subdivisés dans les avenants. Les plus importants étant :

Modifications à différentes bases de portique de signalisation :	56 000,00 \$
Bonification pour le devancement de la fin de l'étape 3 :	35 000,00 \$
Installation de glissières G.T.O.G. non prévue :	30 000,00 \$
Allong. des soudures sur les montants verticaux et les déflecteurs des écrans métalliques :	30 000,00 \$
Frais additionnels pour la gestion des sols contaminés de type BC :	20 000,00 \$
Prévision budgétaire pour des ouvrages non prévus de faible envergure présentés à ce jour par l'entrepreneur :	100 000,00 \$

Supplément requis pour le réaménagement de l'entrée St-Laurent

Un montant supplémentaire d'environ 320 000,00 \$ est requis pour couvrir les frais relatifs au réaménagement de l'entrée St-Laurent de l'autoroute 40 Est est ajouté par le Ministère. Il était nécessaire et urgent de procéder à ces travaux pour assurer une meilleure fluidité de la circulation en périphérie du rond-point l'Acadie suite à la réalisation des aménagements du lot 4. Vous trouverez en annexe, le détail des coûts remboursables par avenant et au bordereau.

Supplément requis pour la gestion de la circulation du lot 5

Un montant supplémentaire d'environ 15 000,00 \$ est requis pour couvrir les frais relatifs à la gestion de circulation pour les travaux du lot 5. Ces travaux sont réalisés à la demande du Ministère par l'entrepreneur adjudicataire du lot 4. Vous trouverez en annexe, le détail des coûts remboursables au bordereau.

Note : Voir en annexe le document « Notes explicatives » pour plus de détails.

Les numéros de projet énoncés dans la programmation : 20-5200-9681 et 0339.

Pour renseignements, s'adresser à : Claude Paquet, ing. Téléphone : [REDACTED] Signature du gestionnaire : [REDACTED] Date : 07/02/08

Numéros d'engagements antérieurs						Montants / Années	
Préf.	Numéro de référence	Suff.	Pro-gramme	Élém.	Super-cat.	En cours : 2004-2005	Ultérieures
8 5	0 3 5 2 1 0	6 6	5 0	0 1	0 9	1 161 194,00 \$	165 000 \$
8 5	0 3 5 2 1 0	5 8	5 0	0 1	0 9	780 806,00 \$	511 000 \$

**MINISTÈRE**  
 Demande d'imputation d'engagement : [REDACTED] 050301  
 Fonctionnaire autorisé au plan de gestion financière : [REDACTED] Date : [REDACTED]

**CONTRÔLEUR DES FINANCES**  
 Certificat d'imputation et de disponibilité budgétaire : [REDACTED] 2005-02-02  
 Fonctionnaire autorisé : [REDACTED] Date : [REDACTED]

MTQ0121DIM00050 5230-03-0909 2005-00-00 CO Supplémentaire [1720549].pdf

**AUTORISATION MINISTÉRIELLE (CO)**

Préf.	Numéro de référence
0 3 5 2 4 2 5 1	

Unité administrative Direction de l'Île-de-Montréal	Centre de gestion 5210	Dossier 5230-03-0909
Identification du programme Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier		<b>MONTANT TOTAL</b>  2 618 000,00 \$
Sous-programme Amélioration réseau routier		

**Objet de la demande**  
**SUPPLÉMENT** au contrat de Constructions Louisbourg Ltée, située au [REDACTED] pour couvrir le coût des ouvrages non prévus au contrat ainsi que le coût pour le dépassement des quantités d'ouvrages prévus au contrat, dans le Rond-Point du boulevard l'Acadie, dans la municipalité de Montréal, CEP de Laurier-Dorion, Acadie et Mont-Royal, MRC de la Communauté urbaine de Montréal.

**Détails ou justification de la demande**

**CO SUPPLÉMENTAIRE**

<p>A <u>Autorisation antérieure</u> CO 03-524251 du 16 avril 2004</p>	<p><b>Total (montant du contrat)</b> 11 746 387,79 \$</p>
<p>B <u>Montant requis pour ce contrat</u></p> <p>1- Montant du contrat signé 11 746 387,79 \$</p> <p>2- Supplément pour ouvrages prévus au contrat</p> <p style="padding-left: 20px;">Supplément requis pour des variations de quantités prévues au contrat 1 841 000,00 \$</p> <p style="padding-left: 20px;">Supplément requis pour l'indexation salariale 72 000,00 \$</p> <p style="padding-left: 20px;">Supplément requis pour l'ajustement du prix du bitume 20 000,00 \$</p> <p>3- Supplément pour ouvrages non prévus au contrat</p> <p style="padding-left: 20px;">Supplément requis pour des travaux non prévus au contrat 350 000,00 \$</p> <p style="padding-left: 20px;">Supplément requis pour le réaménagement de l'entrée St-Laurent 320 000,00 \$</p> <p style="padding-left: 20px;">Supplément requis pour la gestion de la circulation du lot 5 15 000,00 \$</p> <p style="text-align: right;"><b>Total</b> 14 364 387,79 \$</p>	
<p>C <u>Total de l'autorisation supplémentaire</u> (B-A)</p>	<p><b>Total</b> 2 618 000,00 \$</p>

**EXPLICATIONS DES COÛTS ADDITIONNELS**

**Supplément pour ouvrages prévus au contrat**

Supplément requis pour des variations de quantités prévues au contrat

Un montant supplémentaire d'environ 1 841 000,00 \$ est requis pour couvrir les frais relatifs aux variations de quantités observées au cours du présent contrat. Le montant supplémentaire requis a été déterminé en fonction des quantités finales projetées (Voir annexe). L'on retrouve les variations les plus importantes dans les bordereaux suivants :

- Bordereau 02 (Maintien de la circulation et signalisation temporaire), le dépassement envisagé dans ce bordereau est de l'ordre de 950 000 \$.
- Bordereau 04 (Terrassement, fondation de chaussé, drainage et aménagement divers), le dépassement envisagé dans ce bordereau est l'ordre de 320 000 \$.
- Bordereau 05 (Revêtement de chaussée), le dépassement envisagé dans ce bordereau est de l'ordre de 400 000 \$.
- Bordereau 14 (Dispositif de retenue), le dépassement envisagé dans ce bordereau est de l'ordre de 100 000 \$.

Supplément requis pour indexation salariale

Un montant supplémentaire d'environ 72 000,00 \$ est requis pour couvrir les frais additionnels suite à l'émission par le Ministère de l'instruction technique I.T. 129-1 concernant l'indexation des salaires. Vous trouverez en annexe, le détail des calculs estimatifs de l'indexation en fonctions des quantités finales projetées.

Supplément requis pour ajustement du prix du bitume

Un montant supplémentaire d'environ 20 000,00 \$ est requis pour couvrir les frais relatifs à l'ajustement du prix du bitume tel que prévu à l'article 3.4 du document 120. Vous trouverez en annexe, le détail des coûts remboursables suite à l'ajustement du prix du bitume selon les quantités finales projetées.

...2

Pour renseignements, s'adresser à : Claude Paquet, ing.	Téléphone : [REDACTED]	Signature du gestionnaire [REDACTED]	Date 050228
--	------------------------	--------------------------------------	----------------

MTQ0121DIM00050 5230-03-0909 2005-00-00 CO Supplémentaire [1720549].pdf